

RE2020 et Conception Architecturale Bas Carbone : Intégrer les exigences de la nouvelle réglementation environnementale pour 2050

Programme de la Formation

Durée totale de 7 heures de formation en présentiel sur 1 journée

CONTEXTE GÉNÉRAL

La Réglementation Environnementale des bâtiments neufs (RE2020), prévue par la loi ELAN, est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 et prévoit des étapes de renforcement des exigences en 2025, 2028 et 2031 afin de répondre aux enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette formation permet de s'approprier les spécificités de la RE2020, de concevoir avec et d'intégrer son impact sur les modes constructifs.

Notre Organisme de Formation, Ai Environnement, a été habilité par l'ADEME pour vous accompagner dans ce parcours et répondre à vos besoins en formation.

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse au grand public et en particulier à un public professionnel : Maîtres d'ouvrage, Architectes, collaborateurs d'architectes, projeteurs, économistes de la construction, ingénieurs, techniciens, maîtres d'œuvre et entreprise du bâtiment, collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. Comprendre les enjeux environnementaux dans le domaine de la construction ;
2. Identifier les caractéristiques d'un bâtiment à haute performance énergétique ;
3. S'approprier les spécificités de la nouvelle réglementation environnementale RE2020 ;
4. Connaître les différents modes constructifs bas carbone ;
5. Faire un focus sur les matériaux biosourcés et géosourcés ;
6. Identifier les différentes technologies en énergies renouvelables dans le bâtiment ;
7. Évaluer la faisabilité technique des EnR et leur utilité selon les besoins énergétiques du bâtiment et de son usage ;
8. Comprendre l'ACV et Bilan Carbone (FDES).

PRE-REQUIS

Aucun prérequis. Un questionnaire initial, non noté, sera réalisé avant de débiter la formation. Ce questionnaire permettra d'analyser le besoin des stagiaires et d'adapter le contenu de la formation à leurs attentes.

METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques déployés dans cette formation sont :

- ✓ Formation présentielle en salle ;
- ✓ Échanges interactifs, exercices, brainstorming.



MODALITES D'EVALUATION

1. **Avant le démarrage de la formation** : entretien téléphonique pour échanger sur le besoin de l'apprenant et vérifier ses prérequis ; retour suite au questionnaire initial ;
2. **Durant la journée de formation présentielle** : les formateurs réalisent des évaluations, activités et études de cas non notés tout au long de la formation afin d'apprécier la progression de chacun(e) et d'orienter la pédagogie en conséquence ; Une évaluation des compétences du stagiaire est réalisée à la fin de la formation.
3. **À la fin de la formation** : une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée à l'issue du stage.

MOYENS TECHNIQUES

La formation aura lieu dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, un écran, un paperboard et un accès internet. Nos formateurs disposent chacun d'un PC portable.

Les supports de formation en format numérique seront distribués aux participants.

Accessibilité

Nos formations sont adaptées pour pouvoir accueillir le plus grand nombre de personnes, qu'elles soient en situation de handicap ou pas. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nos locaux sont desservis par les transports en commun et disposent d'un parking gratuit 3h.

N'hésitez pas à contacter notre référente handicap et pédagogique, Joanna Eid (j.eid@faceagroup.com ; 01.49.74.12.20), qui vous renseignera sur la possibilité d'aménager l'emploi du temps, le déroulé, les méthodes et outils pédagogiques afin de s'adapter à vos besoins spécifiques.

Restauration

Un espace de restauration est disponible dans nos locaux et est accessible aux stagiaires pour le déjeuner du midi. Un centre commercial est à proximité avec une multitude de choix de restaurants ou autre, le cas échéant. Le repas du midi est à la charge du stagiaire. De l'eau minérale, du café/thé et des biscuits et/ou gâteaux sont mis à disposition des stagiaires pour les pauses du matin et de l'après-midi.

FORMATEURS ET REFERENTS

Paul-Etienne Davier, MRICS – Directeur Général Adjoint FACEA, gérant AI Environnement, BREEAM Assessor, référent Energie Carbone auprès de Certivéa, accompagnateur Bâtiment Durable, formateur (pe.davier@faceagroup.com)

Paul Courtin, Ingénieur construction bois, Chef de projet tous corps d'état chez FACEA group, formateur (p.courtin@faceagroup.com)

Joanna Eid, Ingénieur Génie Civil, Docteur en construction terre crue, Responsable du Département construction durable AI ENVIRONNEMENT du groupe FACEA, référente pédagogique et administratif, formatrice (j.eid@faceagroup.com)



DEROULE ET LIEU DE LA FORMATION

Déroulé de la formation : 7 heures sur 1 journée en présentiel.

Lieu de la formation : En présentiel dans les locaux de FACEA situés **1 place Jean-Baptiste Clément, 93160 Noisy-le-Grand.**

PROGRAMME - DEROULE

Horaire	Intitulé de la séquence	Contenus Clés
9h00 - 9h15	Introduction	- Tour de table - Présentation de la formation
9h15 - 10h00	RE 2020 et bâtiment performant	- Présentation des six indicateurs RE2020 avec en parallèle leur interaction un bâtiment performant - Brève évocation de l'IC Construction - Liens entre les indicateurs et la conception d'un bâtiment performant (conception bioclimatique, ponts thermiques et étanchéité à l'air, résistances thermiques...) - Calendrier d'application, seuils 2025>2031 - Etudes de sensibilité
10h00 - 10h15	Pause	
10h15 - 11h00	Exercice et étude de cas	- Mise en situation architecte / BET / promoteur / économiste - Faisabilité technico-économique pour un projet de logements dans les Yvelines - Impact financier de la RE2020
11h00 - 11h45	L'étude ACV	- Présentation de l'Analyse Cycle de Vie et des FDES - Impacte carbone - ACV dynamique, fiches individuelles, collectives et valeurs par défaut - Calcul de l'IC Construction, méthode et planning de réalisation d'une ACV dans un projet - Zoom sur la phase chantier et points de vigilance sur les fiches techniques produits et disponibilité FDES
11h45 - 12h30	Exercice et étude de cas	- Exercice puis étude de cas - Aller sur le site de l'INIES
12h30 - 13h30	Pause Déjeuner	
13h30 - 14h15	Systèmes énergétiques et énergies renouvelables	- Evoquer les systèmes énergétiques compatibles avec la RE2020 - Identifier les principales technologies EnR, avantages et inconvénients - Choix des systèmes en lien avec la prise en compte du confort d'été
14h15 - 14h45	Etude de cas	- Faisabilité technique et utilité dans un projet - Retour d'expérience sur un collège, étude réalisée pour GRDF
14h45 - 15h15	Introduction sur les modes constructifs Bas Carbone	- Présentation des différents systèmes constructifs - Construction neuve et inertie des matériaux - Construction légère et filière sèche - Béton bas carbone, béton de bois, système poteau poutre
15h15 - 15h30	Pause	
15h30 - 16h00	Modes constructifs bio et géo sourcés	- Construction bois et son impact sur un projet - Construction Terre et Pierre - Isolants biosourcés - Présentation du label biosourcé avec exercice utilisant un fichier de calcul justifiant le niveau
16h00 - 17h00	Exercice de mise en situation et étude de cas	- Jeux de rôle (MOA et MOE) sur la programmation et la conception d'un projet, stade concours, avec plans, données d'entrée et objectifs - Insister sur les modes constructifs et évoquer le choix des systèmes, survol de l'ensemble des acquis de la formation - Rappel de liens ressources en fin de formation
17h00 - 17h30	Temps d'échange / clôture de la journée	



COUT PEDAGOGIQUE ET MODALITES D'INSCRIPTION

Le prix de cette formation s'élève à **500 € HT** soit **600 € TTC** pour les 7 heures de formation.

Les frais d'inscription doivent être payés lors de l'inscription pour réserver sa place. Le paiement se fera par virement bancaire ou par chèque au plus tard 10 jours ouvrés avant la formation. Un RIB vous sera fourni lors de l'inscription. Le nombre de places par session est compris entre 4 et 12 participants.



Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en oeuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP)

Pour en savoir plus sur les modalités et vous inscrire, vous pouvez nous contacter sur :

formation@ai-environnement.fr ou au 01.49.74.12.86.

Attention : cette formation n'est pas éligible au CPF.

Tarif spécial pour une session exclusive dédiée à votre entreprise, nous contacter pour obtenir un devis.

DELAIS D'ACCES

La formation est accessible jusqu'à **1 jour** avant le démarrage de la session.

PRISE EN CHARGE ET REMBOURSEMENT

La prise en charge de toute formation dépend des modalités définies par l'opérateur de compétences (OPCO) auquel le stagiaire est rattaché. En général, une demande de prise en charge préalable est nécessaire.

L'OPCO d'une profession libérale, comme les architectes indépendants, est le FIF PL.

L'OPCO des salariés d'entreprise dépend du code NAF et de l'inscription à l'URSSAF (ex : EP, Atlas...).

Une demande de prise en charge préalable est nécessaire avant le démarrage de la formation.

Les travailleurs non-salariés peuvent se rapprocher de l'AGEFICE.